



Mr. Richard ROUCOUR, Directeur adjoint de Technocité,
traitera du sujet suivant :



**Vivre et travailler autrement
avec le numérique**

le vendredi 27 mars 2020, à 12 h 00

L'orateur présentera d'abord succinctement les évolutions majeures des dernières technologies du numérique, depuis le smartphone jusqu'au 'blockchain' (ou chaîne de blocs), en passant notamment par la réalité augmentée et l'intelligence artificielle.

Il décrira ensuite brièvement les domaines phares du numérique et les divers métiers qui sont nécessaires à leur développement.

Et, pour terminer, il posera la question de l'impact que cette évolution peut ou pourra avoir sur la société en général. Va-t-on vers une nouvelle fracture de la société, une fracture numérique (en anglais : « Digital divide »), qui créerait des inégalités dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (fracture de premier degré) et dans l'usage de celles-ci (fracture de second degré) ?

Bruxellois d'origine, diplômé ingénieur en électronique par l'Institut Supérieur Industriel de Mons en 1991, Richard ROUCOUR a toujours baigné dans la technologie depuis son plus jeune âge. Après avoir travaillé dans l'industrie (Cap Informatique), puis dans les services informatiques (CETEL), il s'est tourné il y a une vingtaine d'années dans la formation pour adultes dans les domaines des réseaux informatiques.

Aujourd'hui membre de l'équipe de direction d'un Centre de Compétences de Wallonie (Technocité), il a été amené à s'interroger constamment sur l'évolution des technologies numériques de l'information et de la communication, et de son impact sur les métiers et la vie de tout citoyen. Membre de « Digital Wallonia Champions » (www.digitalwallonia.be), il est ambassadeur dans la promotion, l'utilisation et le développement du numérique en Wallonie

Lieu : Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin, 103 à 1160 Bruxelles, où nous vous attendons à 12 h pour l'apéritif, suivi du déjeuner et de la conférence.

Participation (apéritif, repas, vins et café compris) : **50 €/pers.** pour les membres **SEII** ou **CSA** en règle de cotisation et leur conjoint(e) – **65 €/pers.** pour les non-membres, à verser au compte **BE63 3101 3976 9208** (BBRUBEBB) de la SEII, en précisant bien le **nom du participant** et la **référence de l'événement**.

Pour vous inscrire, **pour le 24 mars au plus tard**, un formulaire est accessible via notre site web :
www.seii.org

Il est également possible de **s'inscrire par e-mail** à info@seii.org en précisant clairement vos nom, prénom, n° de téléphone, les nom(s) et prénom(s) d'un éventuel(s) invité(s), l'événement auquel vous vous inscrivez, si vous êtes ou non membre de la SEII ou du CSA, et le montant que vous vous engagez à régler.

Attention : votre réservation à ce déjeuner conférence ne sera assurée que si le montant dû est crédité au compte bancaire de la SEII **au plus tard 48 heures avant l'événement – 72 h si le paiement sert d'unique moyen d'inscription** – (car nous ne pouvons réserver le nombre de repas qu'en fonction de l'argent reçu).
Merci de votre compréhension.

Pour une désinscription au moins 48 heures avant la conférence, aucun frais ne vous sera réclamé.

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), asbl – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels – TVA : BE 0471 474 339
Tél : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org – IBAN : BE63 3101 3976 9208 – BIC : BBRUBEBB

Diverses données « non-sensibles » vous concernant sont enregistrées dans un fichier propre à la SEII, afin de pouvoir communiquer avec vous : vous tenir informé de nos activités et, si vous êtes membre de la SEII, vous envoyer les appels à cotisation. En conformité avec le RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données – entré en vigueur en Europe le 25 mai 2018, nous pouvons à votre demande vous faire connaître les données enregistrées à votre nom, les corriger si nécessaire, ou les effacer de nos listes de mailing si elles ne sont pas requises dans le cadre d'un accord formel ou tacite.
